

Objet :

V/réf :

N/réf :

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix-huit septembre deux mil vingt-trois à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian DUMONT, Maire, suite à la convocation qui lui a été adressée, laquelle convocation a été affichée à la porte de la mairie, conformément à la loi.

Date de la convocation : 08 septembre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27 - Quorum : 14

Présents : M DUMONT Christian, M COUVENT Jean-Pierre, Mme PLUVINAGE Nadine, M LEGRAND Jean-Pierre, Mme CATTEAUX Annick, M BARBRY Jean-Marie, Mme LIENARD Evelyne, M BOVELETTE Marc, Mme POTAUX Annie, M BOULET Jean-Marc, Mme CHAUWIN Francine, M CARRIERE Guy, Mme MAGERE Marie-France, Mme DUPONT Marie-Thérèse, M DEHON Gérard, M COUVEZ José, M NOWAK Daniel, Mme COUTELARD Catherine, M TABARIE Didier, Mme LABALETTE Martine, Mme LACROIX Audrey, Mme OBLED Aurélie, Mme SOUBRIER Amandine.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M LEVEQUE Pascal, procuration à M DUMONT Christian ; M JOURDAIN Philippe, procuration à Mme LABALETTE Martine ; Mme SIMONETTI Sandrine, procuration à M BARBRY Jean-Marie.

Absents : M CORMONT Corentin.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le conseil a choisi Mme CATTEAUX Annick pour secrétaire.

QUESTION N° 40/2023

REVISION DES TARIFS COMMUNAUX

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre COUVENT

Je vous propose d'examiner et d'adopter les tarifs des services communaux réévalués en moyenne de 2%.

Cette augmentation entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2023.

A noter que les tarifs concernant le restaurant scolaire et les accueils de loisirs ne sont pas repris dans le tableau ci-dessous dans la mesure où ils relèvent de dispositions spéciales en accord avec la Caisse d'Allocations Familiales et soumis à plafonnement.

NATURE	Tarif actuel	Tarif proposé	Tarif adopté
Salle PASTEUR-GUILLAUMET			
NEUVILLOIS			
VIN D'HONNEUR	220,00	224,00	224,00
REPAS 1 JOUR	444,00	453,00	453,00
REPAS 2 JOURS	591,00	603,00	603,00
CUISINE	92,00	94,00	94,00
LAVE-VAISSELLE	38,00	39,00	39,00
ASSEMBLEE GENERALE	450,00	459,00	459,00

Ville de NEUVILLE SAINT-REMY - BP 7 - 59554 Neuville Saint-Rémy

Email : accueil@mairie-neuville-st-remy.fr - Tél. : 03 27 73 30 30 - Fax : 03 27 73 30 38

Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Internet : <http://www.neuvellesaintremy.fr>

NON NEUVILLOIS			
VIN D'HONNEUR	328,00	335,00	335,00
REPAS 1 JOUR	670,00	683,00	683,00
REPAS 2 JOURS	889,00	907,00	907,00
CUISINE	145,00	148,00	148,00
LAVE-VAISSELLE	38,00	39,00	39,00
ASSEMBLEE GENERALE	450,00	459,00	459,00
En cas de location pour les deux salles le tarif sera multiplié par 1,5			
Salles Jacques PREVERT - Jean BARATTE			
NEUVILLOIS			
VIN D'HONNEUR	160,00	163,00	163,00
REPAS 1 JOUR	322,00	328,00	328,00
REPAS 2 JOURS	425,00	433,00	433,00
LAVE-VAISSELLE	38,00	39,00	39,00
NON NEUVILLOIS			
VIN D'HONNEUR	243,00	248,00	248,00
REPAS 1 JOUR	487,00	497,00	497,00
REPAS 2 JOURS	633,00	646,00	646,00
LAVE-VAISSELLE	38,00	39,00	39,00
Salle des cérémonies			
UNE JOURNEE	100,00	102,00	102,00
Salle Marie Curie			
UNE JOURNEE	286,00	292,00	292,00
SALLE JACQUES ANQUETIL			
UNE JOURNEE	364,00	371,00	371,00
TARIFS SPECIFIQUES			
Consom. énergétique pour toute location	50,00	50,00	50,00
Caution pour le nettoyage des salles	100,00	100,00	100,00
Tarif asso. (à partir de la 2 ^{ème} location)	200,00	200,00	200,00
DIVERS			
REMORQUE FRIGO	139,00	142,00	142,00
REMORQUE FRIGO Caution	269,00	274,00	274,00
PODIUM	537,00	548,00	548,00
PODIUM - Caution	475,00	485,00	485,00
CIMETIERE			
TAXE D'INHUMATION 30 ANS	-	-	-
TAXE D'INHUMATION 50 ANS	-	-	-
TAXE D'INHUMATION 100 ANS	-	-	-
TAXE D'INHUMATION PERPETUITE	-	-	-
TAXE D'INHUMATION COLOMBARIUM	-	-	-
TAXE D'EXHUMATION	-	-	-
ACHAT CONCESSION	396,00	404,00	404,00
ACHAT CASE ANCIEN COLOMBARIUM	999,00	1 019,00	1 019,00
ACHAT CASE NOUVEAU COLOMBARIUM	649,00	662,00	662,00
ACHAT CAS BAS ANCIEN COLOMBARIUM	499,00	509,00	509,00
DISPERSION CENDRES JARDIN DU SOUVENIR	47,00	48,00	48,00
VENTE CAVEAUX ANCIENS			
2 places en ruine	475,00	485,00	485,00
2 places vétusté normale	877,00	895,00	895,00
3 places en ruine	573,00	584,00	584,00
3 places vétusté normale	1 121,00	1 143,00	1 143,00

4 places en ruine	814,00	830,00	830,00
4 places vétusté normale	1 279,00	1 305,00	1 305,00
Par place supplémentaire	250,00	255,00	255,00
CAVEAU COMMUNAL			
1ER MOIS / Semaine	36,00	37,00	37,00
2EME MOIS / Semaine	94,00	96,00	96,00
3EME MOIS / Semaine	105,00	107,00	107,00

Droit de place AUTRE			
Occupation du domaine public par un commerçant (le m ²)	0,50	0,50	0,50
Vente au déballage (camion) - Cirque	143,00	146,00	146,00
Vente au déballage (type marché)	6,00	6,00	6,00
CAUTION pour les cirques	354,00	361,00	361,00

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour copie conforme
Délibération publiée sur le site Internet le 22 septembre 2023
Transmise à la Sous-Préfecture le 22 septembre 2023

Christian DUMONT,

Maire de Neuville Saint Rémy.



Annick CATTEAUX,

Secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 22/09/2023

Reçu en préfecture le 22/09/2023

Publié le



ID : 059-215904285-20230918-40_2023-DE